



POSTE HABITAT
NORMANDIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Exercice 2020



« SOMMAIRE »

INTRODUCTION

GERER NOS LOCATAIRES ET NOTRE PARC 3

I - LA GESTION LOCATIVE ET SOCIALE

1	<i>La lutte contre la vacance</i>	4
2	<i>La politique des loyers</i>	7
3	<i>Le traitement des impayés</i>	7
4	<i>Les enjeux de 2021</i>	12

II- POLITIQUE D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

1	Analyse budgétaire relative à la maintenance	15
2	Les charges	15
3	La maintenance le week-end et la nuit : la veille d'urgence	15

DÉVELOPPER ET CONSTRUIRE

1	Le développement	17
2	La construction	18
3	Perspectives	20

LES RESSOURCES HUMAINES

I - GOUVERNANCE ET MOYENS HUMAINS

1	<i>Préambule</i>	24
2	<i>Le conseil d'administration</i>	24
3	<i>La masse salariale</i>	26

INTRODUCTION

Le présent rapport a pour but de retracer l'activité de la S.A. d'HLM POSTE HABITAT NORMANDIE et de son personnel au cours de l'année 2020 :

- La modification de l'organisation d'administration des logements
- La montée en compétence du personnel
- La crise sanitaire inédite et imprévisible

La « drôle » d'année 2020 a débuté par l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de recruter du personnel de proximité afin de dupliquer le modèle de gestion du groupe P.H. Ces 4 recrutements ont été stoppés par l'apparition de la crise sanitaire dite « COVID 19 ». le confinement total a mis en évidence la nécessité de ce type de stratégie d'intervention et de gestion des logements même en zone rurale. Parallèlement, la professionnalisation du personnel du siège a vu l'émergence d'une responsable proximité permettant l'association de la proximité et du contentieux.

Enfin, l'année 2020 a vu la mise en chantier de deux opérations de construction neuve en maîtrise d'ouvrage directe et les recrutements évoqués ci-dessus. Ceux-ci vont permettre également la mutation en interne d'un gestionnaire de patrimoine en chargé d'opérations.

GÉRER NOS LOCATAIRES ET NOTRE PARC

I - La Gestion locative et Sociale



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

Un taux de vacance de 3.27%



9 commissions d'attributions au cours de l'année pour un total de 196 dossiers examinés

Un taux de rotation de 8,36%

Le taux de recouvrement est de 98.97 %

La mise en place du prélèvement automatique

1-1 la lutte contre la vacance et les attributions 2020

Commissions d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL)

Date CAL 2020	Nombre de logements à attribuer					Nombre de dossiers présentés	Nombre de dossiers retenus	Nombre de refus	Proposition Acceptée								Nombre de logements non attribués
	Gisors	Les Andelys	Pacy-sur-Eure	Gasny	Total				dont								
									Tot.	Mut	1%	Mairie	Quartile 1	DALO	Post-Labelisation	SYPLO	
30/01	2	-	-	-	2	6	4	-	2	-	1	-	1	-	1	-	-
	-	4	-	-	4	6	6	2	2	-	-	-	-	-	-	(1)*	2
27/02	1	-	-	-	1	6	3	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-
	-	2	-	-	2	3	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
28/05	2	-	-	-	2	7	6	-	2	-	-	-	1	-	-	-	-
	-	3	-	-	3	3	3	2	1	-	-	-	-	-	-	-	2
25/06	3	-	-	-	3	16	9	-	3	1	-	-	-	-	2	-	-
	-	-	1	-	1	3	2	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-
16/07	1	-	-	-	1	8	2	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-
	-	5	-	-	5	6	5	2	3	-	-	-	2	-	1	-	2
24/09	-	-	-	1	1	2	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	6	-	-	6	24	15	-	6	2	-	-	1	-	3	-	-
	6	-	-	-	6	44	18	9	4	1	-	-	1	-	1	-	2
29/10	-	4	-	-	4	19	11	1	4	1	-	1	3	-	1	-	-
	5	-	-	-	5	16	13	-	5	1	-	-	3	-	2	-	-
26/11	-	1	-	-	1	5	3	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
	3	-	-	-	3	14	8	2	3	-	-	-	2	-	-	-	-
17/12	-	-	-	1	1	2	1	1	0	-	-	-	-	-	-	-	1
	-	3	-	-	3	6	4	1	2	-	-	-	1	-	-	-	1
TOT.						196	117	21	43	7	1	1	15	0	13	0	

Nombre de logements libérés en 2019 : 61 / 592 (soit un taux de rotation de 10,30 %)

Nombre de logements libérés en 2020 : 50 / 598 (soit un taux de rotation de 8,36 %)

Objectifs Contingent Préfectoral :

Quartile 1 = 25% des attributions (demandeurs dont les ressources mensuelles sont inférieures aux plafonds fixés par l'Etat) : 10,75

DALO : 5

Post-Labelisation (demandeurs relevant du DALO mais n'étant pas reconnus prioritaires officiellement) : 13

SYPLO (fonctionnaires) : 3

* 1 attribution faite à un dossier SYPLO refusée par les demandeurs

Les commissions de mars et avril n'ont pu être assurées du fait du confinement mais aucun congé de logement n'a été reçu durant cette période.

Les objectifs sont respectés en ce qui concerne le quartile 1 et les post-labelisations (demandeurs relevant du DALO mais n'étant pas reconnus prioritaires officiellement) mais s'agissant des DALO

et des SYPLO, les demandeurs reconnus prioritaires sont très peu intéressés par les communes gérées par Poste Habitat Normandie.

Vacance locative et information concernant les motifs de restitution des logements

	Vacance Commerciale			Total Vacance Commerciale	Vacance Technique			Total Vacance Technique	Vente en cours		Total Vente en Cours	
	Logement	Annexe	Commerce		Logement	Annexe	Commerce		Logement	Annexe		
ANNÉE 2019	22 425 €	218 €	- €	22 644 €	40 031 €	1 532 €	3 600 €	45 163 €	6 719 €	453 €	7 172 €	74 979 €
COMPARATIF	- 6 038 €	807 €	- €	- 5 231 €	6 186 €	483 €	3 600 €	10 268 €	3 911 €	- 57 €	3 854 €	8 892 €
ANNÉE 2020	16 388 €	1 025 €	- €	17 413 €	46 217 €	2 015 €	7 200 €	55 431 €	10 630 €	396 €	11 026 €	83 870 €

	Nombre Logements						Total	%	Nombre Annexes Vacants			Total	%	Nombre Commerces		Total	%
	Vacance Commerciale		Vacance Technique		Vente en cours				Vacance	Vacance Technique	Vente en cours			Vacance	Vacance Technique		
	< 3 mois	> 3 mois	< 3 mois	> 3 mois	< 3 mois	> 3 mois											
au 31/12/2019	0	0	1	8	0	2	11	1,85%	7	3	0	10	8,26%	0	1	1	50%
ANNÉE 2019							19	3,13%				6	4,54%			0,5	25%
au 31/12/2020	3	0	1	11	1	3	19	3,17%	7	6	3	16	13,22%	0	1	1	50%
ANNÉE 2020							20	3,27%				15	12,47%			1	50%

Le taux moyen de la vacance de Poste Habitat Normandie pour l'année 2020 est de 3,27% (3,13% en 2019). D'un point de vue général, la vacance a augmenté de 8 892 € bien que la vacance commerciale ait baissé de 5 231 €.

A noter que les 3 logements en vacance commerciale au 31 décembre 2020 avaient été ré-attribués mais les états des lieux d'entrée n'ont pu se faire avant 2021 :

- T1 : 2 rue Aristide Briand, Appartement 4 à Gisors
- T4 : Avenue de la République, Les Semailles, Porte A, Appartement 8 aux Andelys
- T4 : Rue de la Briqueterie, Le Bourgout, Bâtiment C4, Appartement 14 aux Andelys

A titre d'information, l'hypothèse de vacance moyenne prise pour l'établissement du VISIAL est de 2,9 % pour 2020.

Beaucoup de logements n'ont pu être reloués durant l'année 2020 pour les motifs évoqués dans le tableau ci-dessous mais certains d'entre eux le seront en 2021 (ESI 8012).

Motifs "Vacance Technique" et "Vente en cours"

	ESI	Type	Adresse	Commune	Motif
1	8012	T3	10 rue Pierre et Marie Curie Artois - Appartement 2	PACY-SUR-EURE	1er trimestre 2021 : fin réhabilitation 2ème trimestre 2021 : relocation
2	8012	T4	10 rue Pierre et Marie Curie Artois - Appartement 5	PACY-SUR-EURE	1er trimestre 2021 : fin réhabilitation 2ème trimestre 2021 : relocation
3	8012	T3	12 rue Pierre et Marie Curie Picardie - Appartement 16	PACY-SUR-EURE	1er trimestre 2021 : fin réhabilitation 2ème trimestre 2021 : relocation
4	8038	T3	16 rue du Général Leclerc Appartement 26	GISORS	Loge temporaire du gardien en attente réhabilitation
5	8039	T3	Rue du Coteau Les Acacias - N°3	GISORS	01/01/2021 : Loge du gardien
6	8039	T3	Rue du Coteau Les Acacias - N°6	GISORS	Réhabilitation à venir Mise aux normes avant relocation
7	8039	T4	Rue du Coteau Les Chênes - N°31	GISORS	Réhabilitation à venir Mise aux normes avant relocation
8	8039	T5	Rue du Coteau Les Chênes - N°35	GISORS	Réhabilitation à venir Mise aux normes avant relocation
9	8039	T4	Rue du Coteau Les Frênes - N°28	GISORS	Réhabilitation à venir Mise aux normes avant relocation
10	8039	T4	Rue du Coteau Les Hêtres - N°39	GISORS	Réhabilitation à venir Mise aux normes avant relocation
11	8039	T4	Rue du Coteau Les Sycomores - N°63	GISORS	Réhabilitation à venir Mise aux normes avant relocation
12	8039	T5	Rue du Coteau Les Tilleuls - N°66	GISORS	Réhabilitation à venir Mise aux normes avant relocation

	ESI	Type	Adresse	Commune	Motif
1	8006	T3	9 rue Louis Mallard	GISORS	04/01/2021 : Loge de gardien
2	8007	T4	1 rue Guynemer	GISORS	1er trimestre 2021 : Logement de fonction d'un gardien
3	8008	T3	2 Les Prés Fleuris	LES ANDELYS	Vente à prévoir après mise aux normes DPE
4	8015	T4	14 Cité Couture	GASNY	Projet en cours d'étude

	ESI	Type	Adresse	Commune	Motif
1	8001	Commerce	26 rue Auguste Marion	GISORS	Bureaux temporaires de PHN 2ème trimestre 2021 : relocation

A la lecture du tableau ci-dessous, on peut constater que durant l'année 2020, Poste Habitat Normandie a perdu 11 locataires de son patrimoine, ce qui représente tout de même 22% des libérations de logements mais on ne sait si ces décès sont liés au COVID.

Les mutations internes représentent 14% et montrent bien que Poste Habitat Normandie essaye au mieux de favoriser le parcours résidentiel de ses locataires et d'adapter le logement en fonction de la composition familiale et des ressources.

Le manque de logements individuels récents dans le patrimoine de Poste Habitat Normandie est un point faible puisque 14% de ses locataires ont restitué leurs logements pour ce motif.

Commune	ESI	Motifs de départ internes								Motifs de départ externes									
		Mutation interne	Expulsion Procédure Contentieuse	Loyer trop cher (diff. Fin.)	Charges trop importantes	Problèmes de voisinage	Insatisfaction des installations	Environnement du quartier	Décès	Acquisition bien immobilier	Location logement individuel	Taille du logement	Mutation professionnelle	Perte d'emploi	Rapprochement familial	Raisons de santé	Non communiqué	Autres	
PACY SUR EURE	ESI 8012 "Artois & Picardie"	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	
	PACY-SUR-EURE	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	
GASNY	ESI 8029 "Gasny II"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-		
	GASNY	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-		
GISDRS	ESI 8001 "Gare"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	1	-		
	ESI 8002 "Mont de l'Aigle I"	1	2	-	-	-	-	-	-	2	1	-	-	-	-	-	-		
	ESI 8003 "Blériot I"	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-		
	ESI 8006 "Mont de l'Aigle II"	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-		
	ESI 8007 "Route de Trie"	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-		
	ESI 8023 "Jeunes Couples"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-		
	ESI 8081 "Maurice Fleury"	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1		
	ESI 8088 "Marséchal Leclerc"	1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	1	-		
	ESI 8089 "Coteaux"	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-		
	ESI 8040 "Sapins"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1		
GISDRS	3	3	-	-	1	-	-	-	8	2	2	-	-	-	1	3	3		
LES ANDELYS	ESI 8008 "Les Prés Fleuris I"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-		
	ESI 8009 "Avenue de la République"	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	2	-		
	ESI 8017 "Priuré"	-	1	2	-	-	-	-	-	1	-	2	-	-	-	-	-		
	ESI 8018 "Bourgault"	1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	-	-	-		
	ESI 8035 "Côte du Parc II"	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-		
	ESI 8050 "Priuré PSR"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-		
LES ANDELYS	3	1	3	-	-	-	-	-	3	1	4	-	-	1	-	4	-		
TOTAL	7	4	3	-	1	-	-	-	11	3	7	-	2	1	1	7	3		
Nombres de logements libérés en 2020		50	47%	27%	20%	-	7%	-	-	31%	9%	20%	-	6%	3%	3%	20%	0%	6%
			15							50									
			14%	8%	6%	0%	2%	0%	0%	22%	6%	14%	0%	4%	2%	3%	14%	0%	6%
			100%																

1.2 La politique des loyers

Conformément aux articles L 353-9-3 et L 442-1 du code de la construction et de l'habitation (CCH), le conseil d'administration de Poste Habitat a fixé l'augmentation des loyers des logements, parkings et annexes (jardins, terrasses, balcons et caves) applicable au 1er janvier 2020, à 1,53% selon l'indice de référence des loyers (IRL) du 2ème trimestre 2019.

1.3 Le traitement de l'impayé

1.3.1 Evolution globale des impayés

Les impayés sont passés de 330K€ au 31/12/2019 à 340K€ au 31/12/2020, soit une augmentation de 2,99 %, représentant 9,8 K€.

La dette des locataires présents est stable, elle passe de 113,1 K€ en 2019 à 113,3 K€ en 2020. Elle représente 33% de l'impayé global.

Le nombre de dossiers passe de 95 dossiers en 2019 à 115 dossiers en 2020.

La dette moyenne par dossier a diminué de 1 191€ à 986€.

L'impayé des locataires partis est passé de 217 K€ en 2019 à 227 K€ en 2020, soit une augmentation de 4,45%. Il représente 67% de l'impayé global.

Le nombre de dossiers passe de 52 à 55, et la dette moyenne de 4 182€ en 2019 à 4 130€ en 2020 est plutôt stable.

Analyse des impayés par tranche de dettes :

PRESENTS & PARTIS						
Tranche Dette (en €)	2019		2020		Evolution	
	Montant	Dossiers	Montant	Dossiers	Montant	Dossiers
Dette < 150	2015,93	30	2 250,57	47	12%	57%
Dette entre 150 et 500	12297,85	38	12 423,70	38	1%	0%
Dette entre 500 et 1 500	26470,62	28	25 235,82	30	-5%	7%
Dette entre 1 500 et 5 000	81565,7	27	95 855,55	32	18%	19%
Dette entre 5 000 et 10 000	130378,09	18	116 293,52	16	-11%	-11%
Dette > 10 000	77916,73	6	88 481,87	7	14%	17%

PRESENTS						
Tranche Dette (en €)	2019		2020		Evolution	
	Montant	Dossiers	Montant	Dossiers	Montant	Dossiers
Dette < 150	1829,94	26	2 144,00	46	17%	77%
Dette entre 150 et 500	10343,39	30	10 499,30	32	2%	7%
Dette entre 500 et 1 500	20877,48	21	15 090,72	19	-28%	-10%
Dette entre 1 500 et 5 000	33477,29	11	39 813,65	13	19%	18%
Dette entre 5 000 et 10 000	46644,71	7	32 303,12	4	-31%	-43%
Dette > 10 000	0	0	13 539,48	1	1353948%	100%

Pour les locataires présents, la dette diminue pour les tranches entre 500€ et 1 500€ et entre 5 000€ et 10 000€.

Elle reste stable pour la tranche entre 150€ et 500€ et augmente pour les autres tranches.

En 2020, il apparaît qu'il y a plus de « petites dettes » inférieures à 150€ et que les dettes se soient « déplacées » de la tranche 500€ à 1 500€ vers la tranche 1 500€ - 5 000€. Un dossier est passé en dette supérieure à 10 000€ (il s'agit d'un dossier pour lequel le concours de la force publique a été demandé en février 2020 mais n'a pas encore été accordé à ce jour).

Le nombre de dossier avec des dettes entre 5 000€ et 10 000€ a sensiblement diminué. On note également une diminution des dettes supérieures à 10 000€.

PARTIS						
Tranche Dette (en €)	2019		2020		Evolution	
	Montant	Dossiers	Montant	Dossiers	Montant	Dossiers
Dettes < 150	185,99	4	106,57	1	-43%	-75%
Dettes entre 150 et 500	1954,46	8	1 924,40	6	-2%	-25%
Dettes entre 500 et 1 500	5593,14	7	10 145,10	11	81%	57%
Dettes entre 1 500 et 5 000	48088,41	16	56 041,90	19	17%	19%
Dettes entre 5 000 et 10 000	83733,38	11	83 990,40	12	0%	9%
Dettes > 10 000	77916,73	6	74 942,39	6	-4%	0%

Concernant les locataires partis, en 2020 on constate une diminution des dettes inférieures à 500€, mais une augmentation importante des dettes entre 500€ et 1 500€.

Dettes des locataires partis et réparations locatives :

La dette des locataires partis en 2020 représente 56 161,38€.

On constate une augmentation de 19% par rapport aux locataires partis en 2019.

Les réparations locatives représentent 34% du montant de la dette des locataires partis en 2020, contre 37% en 2019.

La proportion des réparations locatives sur la dette des locataires sortants est donc plutôt stable.

	2019	2020	Evolution
Dettes locataires partis	47 053,51 €	56 161,38 €	19%
Réparations locatives facturées	17 180,86 €	18 983,68 €	10%
% Réparation Locative/dette	37%	34%	-7%

1.4.2. Créances irrécouvrables

DATE DE FIN D'EXERCICE : 31/12/2020

DECISION DE GESTION DE L'ORGANISME

Date inscrit	ESI	ADRESSE/IMMEUBLE	FIN DE BAIL	Dettes	dont réparations locatives	Le bail avait il été résilié judiciairement ?	MOTIF	COMMENTAIRE
05/10/2020	8002-2-1-24	5 rue Louis Pasteur Appt 24 27140 GISORS	07/06/02	282,38 €			Décédé	Dettes initiales : 6994,59€ Montant recouvré : 6712,21€
27/11/2020	8017-1-1-14	Rue Hamelin - Le Prieuré N. Poussin - Porte B - Appt 14 27700 LES ANDELYS	07/11/17	66,34 €		Non	Dettes modiques frais > dette	Dettes initiales : 375,27€ Montant recouvré : 308,93€ Plus de versements depuis mars 2020
27/11/2020	8017-1-1-1	Rue Hamelin - Le Prieuré N. Poussin - Porte A - Appt 1 27700 LES ANDELYS	29/05/19	177,60 €		Non	Décédé	
SOUS-TOTAL DECISION DE GESTION DE L'ORGANISME				526,32	0,00	1%		

Date inscrit	ESI	ADRESSE/IMMEUBLE	FIN DE BAIL	Dettes	dont réparations locataires	Loyer + charges	APL	RLS	Le bail avait il été résilié judiciairement ?	MOTIF	COMMENTAIRE
16/03/2020	8009-3-1-8	Avenue de la République Les Vendanges - Porte A - Appt 7 27700 LES ANDELYS	24/04/18	13 669,61 €	1 259,92 €	584,86 €	au 30/09/2016 353,00 €	0,00 €	Oui	Commission de surendettement	PRP
05/10/2020	8018-9-1-3	Rue de la Briqueterie 27700 LES ANDELYS	31/12/18	281,23 €	0,00 €	48,16 €	0,00 €	0,00 €	Non	Dettes modiques frais > dette	Certificat irrécouvrabilité Flemming's
02/11/2020	8002-1-1-10	9 rue Louis Pasteur Appt 10 27140 GISORS	04/10/18	8 233,06 €	524,40 €	498,58 €	0,00 €	0,00 €	Oui	Non retrouvé	Retour huissier : aucun espoir de recouvrement
02/11/2020	8017-1-1-13	Rue Hamelin - Le Prieuré Poussin - B - Appt 13 27700 LES ANDELYS	27/01/20	11 036,60 €	3 757,76 €	377,22 €	au 31/08/2018 264,55 €	au 31/08/2018 35,34 €	Oui	Insolvable	Retour huissier : aucun espoir de recouvrement
17/11/2020	8018-2-1-3	Rue de la Briqueterie Le Bourgoult - Bât. B - Appt 35 27700 LES ANDELYS	08/02/19	3 369,43 €	3 369,43 €	495,72 €	au 30/06/2018 177,32 €	0,00 €	Oui	Absence de titre	Le Jugement du 17/11/2020 diminue les réparations locatives de 3369,43€ sur les 5332,30€ imputés
28/12/2020	8018-1-1-14	Rue de la Briqueterie Le Bourgoult - Bât. A - Appt 62 27700 LES ANDELYS	21/02/18	13 110,26 €	7 149,56 €	541,04 €	au 30/06/2017 348,00 €	0,00 €	Non	Commission de surendettement	PRP
31/12/2020	8032-2-1-15	16 avenue du Bouloir - Appt 15 27140 GISORS	28/11/17	5 864,64 €	295,81 €	402,54 €	au 31/01/2017 353,00 €	0,00 €	Oui	Commission de surendettement	PRP
SOUS-TOTAL DECISION DE JUSTICE				55 564,83	16 356,88				99%		
TOTAL IRRECOURVABLES				56 091,15	16 356,88						

En 2020, on constate une forte augmentation du montant des créances irrécouvrables, qui passent de 11 971,19€ en 2019 à 56 091,15€ en 2020.

Analyse des créances par motif d'irrécouvrable :

Les créances irrécouvrables étaient principalement dues en 2019 à l'insolvabilité des locataires partis (67%) alors qu'en 2020, il s'agit en premier lieu des procédures de rétablissement personnel (PRP) puis de l'insolvabilité.

Motifs	2019		2020	
	Montant	%	Montant	%
Absence de jugement pour recouvrer ou jugement déboutant PHN	660 €	6%	3 369 €	6%
Décès	0 €	0%	460 €	1%
Dettes dont les frais de procédure seraient équivalents ou supérieurs aux montants dus (sans garantie de recouvrement)	1 282 €	11%	348 €	1%
Effacement par une procédure de surendettement (PRP)	872 €	7%	32 645 €	58%
Insolvable	8 000 €	67%	11 037 €	20%
Défaut des voies d'exécution	0 €	0%	0 €	0%
liquidation judiciaire	1 158 €	10%	0 €	0%
Prescription	0 €	0%	0 €	0%
Non retrouvé	0 €	0%	8 233 €	15%
Total	11 971 €	100%	56 091 €	100%

Les effacements de dette :

Dans le cadre de situations de surendettement, les locataires ont la possibilité de déposer un dossier auprès de la Banque de France.

Celle-ci étudie le dossier et l'oriente en fonction des situations vers :

- Un plan conventionnel de réaménagement des dettes,
- Un moratoire,
- Un effacement de dette.

Dans le cadre des procédures de rétablissement personnel, on constate une augmentation de 74% du montant effacé par rapport à la moyenne des 3 dernières années (2017 à 2019) et une très forte augmentation du montant moyen par dossier en 2020.

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2017-2020
Nombre de dossiers	4	2	1	3	stable
Montant effacé	21 235 €	3 109 €	872 €	32 645 €	54%
Moyenne par dossier	5 309 €	1 554 €	872 €	10 882 €	105%

Sur 9 dossiers de surendettement déclarés recevables en 2020, il y a 67% d'orientation vers une procédure de rétablissement personnel, soit 6 dossiers.

Pour 3 dossiers, la PRP a été validée dans l'année, il reste donc 3 dossiers dont la suite sera donnée en 2021.

Par comparaison, sur les 8 dossiers déclarés recevables en 2019, il y avait 63% d'orientation vers un réaménagement des dettes, et 1 orientation vers une PRP.

1.3.3 Créances douteuses

	2018					2019					2020					Evolution N-1
	PRESENTS		PARTIS		TOTAL	PRESENTS		PARTIS		TOTAL	PRESENTS		PARTIS		TOTAL	
	Taux	Provisions	Taux	Provisions	Provisions	Taux	Provisions	Taux	Provisions	Provisions	Taux	Provisions	Taux	Provisions	Provisions	
0 à 3 mois	3% présents	452 €	100% partis	26 585 €	27 037 €	3% présents	512 €	100% partis	30 361 €	30 874 €	3% présents	564 €	100% partis	25 066 €	25 630 €	-17%
3 à 6 mois	18% présents	2 126 €	100% partis	5 347 €	7 473 €	18% présents	1 971 €	100% partis	3 263 €	5 234 €	18% présents	2 004 €	100% partis	3 500 €	5 504 €	5%
6 à 12 mois	38% présents	7 949 €	100% partis	4 139 €	12 088 €	38% présents	6 506 €	100% partis	11 441 €	17 948 €	38% présents	7 396 €	100% partis	12 979 €	20 374 €	14%
> 1 an	100% présents	66 062 €	100% partis	133 538 €	199 600 €	100% présents	67 396 €	100% partis	171 390 €	238 786 €	100% présents	62 097 €	100% partis	171 662 €	233 759 €	-2%
Total		76 588 €		169 610 €	246 198 €		76 385 €		216 456 €	292 841 €		72 060 €		213 207 €	285 267 €	-3%

En 2020, les créances douteuses ont diminué de près de 3% par rapport à 2019. On constate une diminution importante au niveau des dettes de 0 à 3 mois, et une diminution de 2% des dettes de plus de 12 mois.

Les dettes de 6 à 12 mois ont augmenté pour les présents et les locataires partis.

	Année 2019			31/03/2020			30/06/2020			30/09/2020			31/12/2020		
	Créances	Taux	Provisions	Créances	Taux	Provisions	Créances	Taux	Provisions	Créances	Taux	Provisions	Créances	Taux	Provisions
0 à 3 mois	47 442,19 €	3% présents/ 100% partis	30 873,52 €	60 890,94	3% présents/ 100% partis	40 315,88	58 998,73	3% présents/ 100% partis	34 186,40	49 769,74	3% présents/ 100% partis	30 046,14	43 870,99	3% présents/ 100% partis	25 630,30
3 à 6 mois	14 210,94 €	18% présents/ 100% partis	5 233,89 €	19 214,54	18% présents/ 100% partis	7 044,65	11 203,69	18% présents/ 100% partis	6 722,55	16 566,43	18% présents/ 100% partis	6 192,62	14 632,50	18% présents/ 100% partis	5 503,88
6 à 12 mois	28 563,27 €	38% présents/ 100% partis	17 947,57 €	34 595,77	38% présents/ 100% partis	22 144,81	32 559,67	38% présents/ 100% partis	13 943,40	27 867,17	38% présents/ 100% partis	15 475,14	32 440,94	38% présents/ 100% partis	20 374,41
> 1 an	238 785,74 €	100% présents/ 100% partis	238 785,74 €	225 714,38	100% présents/ 100% partis	225 714,38	252 537,09	100% présents/ 100% partis	252 537,09	265 590,63	100% présents/ 100% partis	265 590,63	233 758,87	100% présents/ 100% partis	233 758,87
Total	329 002,14		292 840,72	340 415,63		295 219,72	355 299,18		307 389,44	359 793,97		317 304,53	324 703,30		285 267,46
IMPAYES						2 379,00			12 169,72			9 915,09			-32 037,07

SYNTHÈSE IMPAYÉS

IMPAYES ET VACANTS	BUDGET 2019	1TRIM20	2TRIM20	3TRIM20	4TRIM20	TOTAUX 2020	2021
IMPAYES LOCATIVES	292 841	2 379	12 170	9 915	-32 037	-7 573	
IMPAYES COMMERCES	0	0	0	0	0	0	
ES CREANCES IRRECOURV	11 971	13 670	0	0	42 422	56 091	
TOTAUX	304 812	16 049	12 170	9 915	10 384	48 518	0

1.3.4 Procédures contentieuses

Année	2018	2019	2020
Commandement de Payer	23	9	9
Commandement défaut assurance	15	5	10
Commandement de cesser les troubles	1	3	2
total Commandements	39	17	21
Assignation	10	10	5
Jugement	9	13	5
Commandement de Quitter les Lieux	2	9	4
Réquisition Concours de la Force Publique	1	3	6
Accord Concours de la Force Publique	4	1	1
Expulsion réalisée	2	1	1
Libération volontaire	3	4	3

Suite à la pandémie, la trêve hivernale a été prolongée jusqu'au 10/07/2020.

Un seul concours de la force publique a été accordé au 31/12/2020 sur les 6 demandes en cours.

Comme le rappelle la circulaire de présentation de l'ordonnance n° 2020-306 diffusée par le ministère de la justice, « le paiement des obligations contractuelles n'est pas suspendu pendant la période juridiquement protégée prévue à l'article 1^{er} (du 12 mars au 23 juin). »

Les échéances contractuelles doivent donc toujours être respectées. Le locataire est tenu de payer son loyer chaque mois à la date prévue par le contrat.

Toutefois, l'article 4 paralyse le jeu des astreintes et de certaines clauses contractuelles instituant une sanction du débiteur défaillant. Sont ainsi uniquement visées « les astreintes, les clauses pénales, **les clauses résolutoires** ainsi que les clauses prévoyant une déchéance ».

Si le débiteur n'a pas exécuté son obligation, la date à laquelle ces astreintes prennent cours et ces clauses produisent leur effet est reporté d'une durée égale au temps écoulé entre d'une part, le 12 mars 2020 ou, si elle est plus tardive, la date à laquelle l'obligation est née et, d'autre part, la date à laquelle elle aurait dû être exécutée. Les délais entre le commandement de payer et l'assignation peuvent donc être prolongés.

En 2020, le nombre d'assignation ainsi que le nombre de jugement ont diminué de moitié.

4 protocoles de cohésion sociale ont été signés en 2020, afin de permettre le maintien dans les lieux, le rétablissement de l'APL et éventuellement le versement de rappels APL.

1-4 Les enjeux de 2021

Les enjeux se situent à deux niveaux :

- a) Concernant la vacance : il faut continuer à la réduire. Ceci améliore la recette locative de Poste Habitat Normandie. La mise en chantier de la réhabilitation des 120 logements acquis en 2017, dont certains logements sont bloqués en vacance technique doit permettre cette amélioration.
- b) Concernant l'impayé : le recrutement de personnel de proximité et la mise en place d'un plan d'action en 13 points sont des facteurs permettant un suivi encore plus fin et une amélioration de l'impayé.

II - Politique d'entretien du patrimoine



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

Une maîtrise des dépenses en lien avec la rénovation du parc.



Un suivi budgétaire scrupuleux qui permet de maîtriser le budget travaux entretien courant dans un contexte de développement du parc et d'exigence des locataires en matière de qualité de service rendu.

1 Analyse budgétaire relative à la maintenance

Poste Habitat Normandie consacre un budget conséquent à l'entretien de son patrimoine.

Les travaux de maintenance du patrimoine s'élèvent à 284 K€ pour l'année 2020 soit 470 € par logement.

Les coûts d'exploitation s'élèvent en 2020 à 1730 K€ contre 1705 K€ en 2019, et restent stables.

Les travaux en parties communes ont fait l'objet d'une attention particulière afin de préserver l'environnement et le confort des habitants.

Dans un contexte contraint de maîtrise des dépenses et en complément des réhabilitations thermiques du patrimoine, la S.A. souhaite maintenir une qualité de service dans les logements qu'elle met à disposition des nouveaux arrivants, mais également dans les parties communes de ses résidences.

L'implication récentes de l'équipe de proximité, l'entretien régulier des bâtiments et la réactivité face aux quelques incivilités quotidiennes participent de l'image positive de la S.A.

2 Les charges

Sur l'exercice 2020, la masse globale des charges récupérables s'élève à 549 K€ et les charges récupérables non récupérées au titre de la vacance s'élèvent à 14 K€.

Les charges locatives incluent la régularisation des charges auprès des locataires, ainsi que les charges récupérables non récupérées au titre de la vacance et les charges facturées aux commerces.

On notera une stabilité des charges locatives par rapport à 2019 (-13k€) malgré l'évolution du parc.

3 La maintenance le week-end et la nuit : la veille d'urgence

Négocié dans le cadre du groupe Poste Habitat et avec Habitat Réuni, Poste Habitat Normandie met à disposition des locataires un service d'appel d'urgence qui permet d'assurer dans les meilleurs délais la sécurité des biens et des personnes. Le numéro d'appel est ainsi à disposition des locataires toutes les nuits de 18h00 à 8h00 et 24h/24 les week-ends et jours fériés.

Dans les cas les plus graves, un cadre d'astreinte formé à la gestion de crise intervient. Les interventions, dans le cadre de ce dispositif, ne concernent que les équipements collectifs, et ce, lorsque il s'agit d'une atteinte à la sécurité des personnes et des biens.

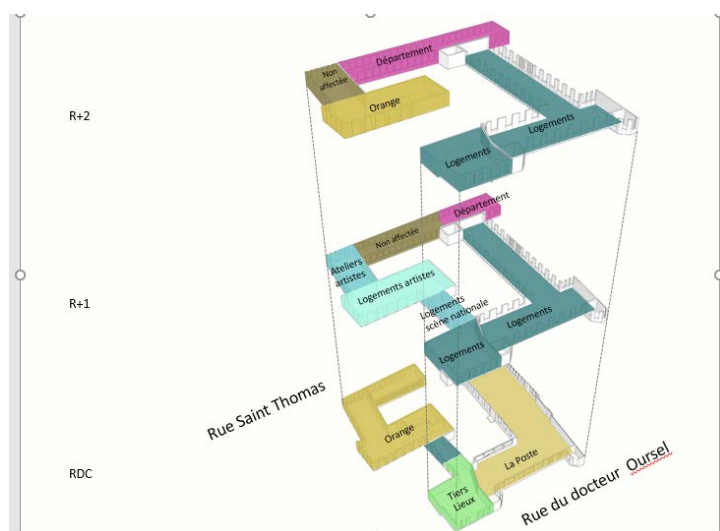
43 appels ont été reçus par la veille d'urgence pour l'année 2020 pour les motifs suivants :

Mains courantes Année 2020																												
AGENCE	Administratif	Alarme	Antennes TV	Ascenseur	As saisissement	Chauffage Collectif	Chauffage Individuel	Détecteur de fumée	Détecteur de monoxyde de carbone	Cumulus chauffe bain	Eau chaude Collective	Eau chaude Individuelle	Electricité	Fuites toitures	Dégâts matériels	Inventie-Explosion	Menuiserie Sécurité	Interphone	Nettoyage	Porte parking rue	Plomberie	Portes Parking Bloquée	Prise de service cadre	Sécurité des biens et personnes	VMC confort	VMC gaz	TOTAL	
POSTE HABITAT NORMANDIE	1		1		8	5	2				6	4	4				1					11						43
TOTAL	1	0	1	0	8	5	2	0	0	0	6	4	4	0	0	0	1	0	0	0	0	11	0	0	0	0	0	43

DÉVELOPPER ET CONSTRUIRE

I) *Le Développement :*

Poste Habitat Normandie n'a pas obtenu d'agrément en 2020. Le projet qui était porté en partenariat avec Toit et Joie concernait l'Hotel des Postes rue Ourseil à EVREUX. Cette opération consistait en la remise en service de deux fois mille m² de plateaux en hyper centre d'EVREUX. Ces plateaux sont vacants depuis une quinzaine d'année. Poste Habitat Normandie répondait à une demande du Conseil Départemental de l'Eure afin de loger des structures de services à destination de la population, leur champ de compétence étant le logement. Dans la première phase du projet, ces trois structures étaient l'ADII ; le CAUE et SOLIHA. Elle devaient occuper le premier étage au dessus du bureau de poste du rez de chaussée. Le deuxième étage permettait la réalisation d'environ 10 logements et ateliers pour artistes. Nous avons agrandi l'assiette foncière par l'intégration de la propriété d'Orange, attenante à la « notre » (voir axonométrie)



L'imbrication des deux fonciers et la conservation de certains locaux pour les besoins des propriétaires actuels nous permettait de répondre à la demande du Conseil Départemental et de proposer les surfaces et affectations suivantes, l'offre de 36 logements permettait une vraie mixité car la pluralité des produits (PLA-i , PLUS , PLS et PSLA) était envisagée :

tiers lieux	239 m ²
lcx associations	868 m ²
autres activités	333+345
quantité lgt	36
quantité atelier	12
total =	4712,8

Le prix de revient estimatif à ce stade esquisse avoisinait les 10 M€. Poste Habitat Normandie se serait vu confier la gestion et TOIT et JOIE aurait porté l'investissement.

Ce projet a essuyé un refus catégorique du Maire d'EVREUX en date du 16 juillet. Les pertes

relatives aux études se situent à 130 k€. En effet, il a été nécessaire de commander certaines prestations afin de permettre à notre maîtrise d'œuvre de réaliser les premières esquisses. Il s'agit des diagnostics amiante et plomb avant travaux, des relevés de géomètre, mission d'esquisse et avant projet de mr VAHANIAN – Architecte.

II) La Construction :

Poste Habitat Normandie a répondu à la demande de l'Etat de soutien du bâtiment face à la crise sanitaire. Au cours de l'année 2020, nous avons adressé 2 ordres de services pour les opérations suivantes :

A) ESI 8019 rue du 5 novembre à 27150 ETREPAGNY.

Il s'agit de la construction de 20 logements locatifs sociaux collectifs dont :

13 PLUS

Typologie	Nature	Type	Nbre	SHAB moyenne	SHAB Cumulée	Surface Annexes	Surface Utile
Appartement(s)	Neuf	Collectif	13	71,57	930,35	91	975,85
Parking(s) aérien(s)	Neuf	Collectif	20	15	300	0	
Total			33		930,35	91	975,85

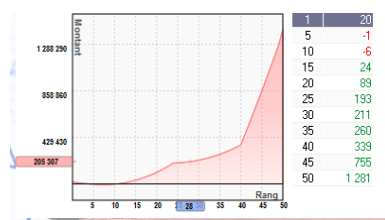
7 PLA-i

Typologie	Nature	Type	Nbre	SHAB moyenne	SHAB Cumulée	Surface Annexes	Surface Utile
Appartement(s)	Neuf	Collectif	7	57,87	405,08	48	429,08
Parking(s) aérien(s)	Neuf	Collectif	11	15	165	0	
Total			18		405,08	48	429,08

PRIX DE REVIENT :

TOTAL	HT	% TVA	TVA	TTC
Charge foncière (1)	336 995,00	10,00 %	33 699,50	370 694,50
Bâtiment (2)	1 539 010,11	10,00 %	153 901,01	1 692 911,12
Honoraires (3)	217 749,27	10,00 %	21 774,93	239 524,20
Divers (4)	4 503,00	10,00 %	450,3	4 953,30
Total (1)+(2)+(3)+(4)	2 098 257,38		209 825,74	2 308 083,12
Intérêts Intercalaires (5)	0		0	0
Montants non finançables (6)	43 000,00		4 300,00	47 300,00
Total (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)	2 141 257,38		214 125,74	2 355 383,12

TRESORERIE CUMULEE :



PLAN DE FINANCEMENT :

RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL	Total	soit en %
Emprunts	2 275 329,00	96,60%
Subventions	32 753,00	1,39%
Fonds propres	47 301,12	2,01%
Total général global	2 355 383,12	

B) ESI 8013 rue Albert CAMUS à 27120 PACY SUR EURE.

Il s'agit de la construction de 11 logements locatifs sociaux collectifs dont :

7 PLUS :

Typologie	Nature	Type	Entrée	Nbre	A sc.	S-S	Cabine Asc.	SHAB moyenne	SHAB Cumulée	Surface Annexes	Surface Utile
Appartement(s)	Neuf	Collectif	0	7	0	0		68,28	477,97	32,44	494,19
Parking(s) aérien(s)	Neuf	Collectif	0	7				0	0	0	
Total				14					477,97	32,44	494,19

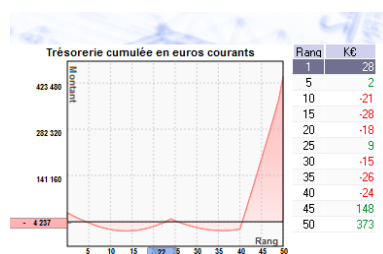
4 PLA-i :

Typologie	Nature	Type	Entrée	Nbre	A sc.	S-S	Cabine Asc.	SHAB moyenne	SHAB Cumulée	Surface Annexes	Surface Utile
Appartement(s)	Neuf	Collectif	0	4	0	0		47,92	191,66	15,54	199,43
Parking(s) aérien(s)	Neuf	Collectif	0	4				0	0	0	
Total				8					191,66	15,54	199,43

Prix de revient :

TOTAL	HT	% TVA	TVA
Charge foncière (1)	173 935,00	10,00%	
Bâtiment (2)	813 161,43	10,00%	
Honoraires (3)	136 479,00	10,00%	
Divers (4)	0		
Total (1)+(2)+(3)+(4)	1 123 575,43		
Intérêts Intercalaires (5)	0		
Montants non finançables (6)	23 278,50		
Total (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)	1 146 853,93		

Tresorerie Cumulée



Plan de financement :

RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL	Total	soit en %
Emprunts	1 163 925,00	92,26%
Subventions	22 000,00	1,74%
Fonds propres	75 614,32	5,99%
Total général global	1 261 539,32	

Ces deux opérations sont prévues livrées au premier semestre 2022.

C) L'extension restructuration du siège social de Poste Habitat Normandie – ESI 8099.

Ce chantier a été lancée en juillet 2020 et devrait être réceptionné en avril 2021. Il va permettre à Poste Habitat Normandie de mieux accueillir ses locataires en mettant à disposition des bureaux banalisés permettant l'échange sur des sujets confidentiels (impayés , troubles de voisinage ...), la fibre, une salle de réunion de 15 personnes permettant la tenue des conseils d'administration et

assemblée générale.

III) Perspectives 2021 ... et au-delà

En études :

13 logements individuels à Douville sur andelle (programmation 2021).

6 logements inclusifs à Gasny.

En Maitrise d'ouvrage :

23 logements à Pacy sur eure livraison septembre 2021.

20 logements à Etrépagny livraison 1^{er} semestre 2022.

11 logements à Pacy sur Eure livraison 1^{er} semestre 2022.

11 logements diffus (bureaux de postes) : livraison de décembre 2021 à juin 2022.

Logements en cours de production : $13+23+20+11+11 = 78$.

Les RESSOURCES HUMAINES

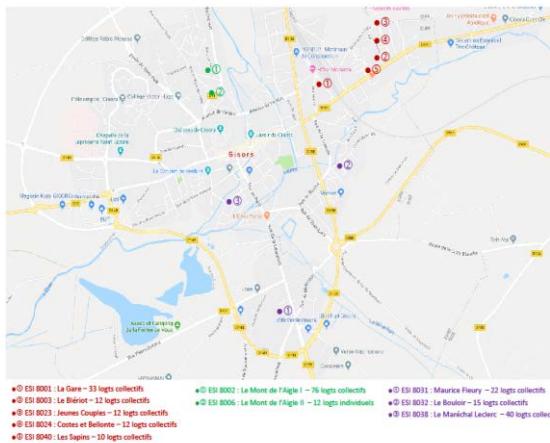
GOUVERNANCE ET MOYENS HUMAINS

L

ES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

■ LE FAIT MARQUANT DE L'ANNEE

■ L'année 2020 a permis à Poste Habitat Normandie de procéder au recrutement de 4 gardiens d'immeubles et de dupliquer ainsi le modèle de gestion du groupe Poste Habitat. Le Conseil d'administration du 15 décembre 2019 a validé le changement de stratégie et a autorisé les recrutements sur les communes de GISORS (3) et des Andelys (1).



Le processus a été enclenché avec l'appui de la Direction des Ressources Humaines de Toit et Joie, et ce malgré le contexte du confinement de mars à mai. Nous avons également bien travaillé avec le Pôle emploi de Gisors pour une pré-sélection des candidats. Une vingtaine a été reçue en juin et notre choix s'est portée sur les 4 candidats suivants :

Le 07/09/2020, Audrey CHALON a pris son poste en tant que gardienne aux Andelys.

Son champ d'intervention concerne l'entretien des parties communes et le traitement des ordures ménagères sur les groupes 8009 (avenue de la république), 8035 (Côte du Parc II) et 8036 (résidence Olympe de Gouges).

Elle gère néanmoins tous les sites des Andelys pour le travail administratif : états des lieux entrants et sortants, problèmes techniques, relances diverses, etc...

Elle n'est pas logée et son taux de récupérabilité est de 75 %.

Le 28/09/2020, Régis HANRIOT a débuté en tant que gardien d'immeuble sur les sites 8031 (résidence Maurice Fleury), 8032 (le Bouloir) et 8038 (le Maréchal Leclerc) à Gisors. Il effectue l'entretien et les tâches administratives sur tout son secteur.

Il n'est pas logé et son taux de récupérabilité est de 75 %.

Enfin, le 19/10/2020, est arrivé Abdoulaï DEMBELE, sur les sites 8001 (la Gare), 8003 (le Blériot), 8023 (Jeunes Couples), 8024 (Costes et Bellonte), 8039 (les Coteaux) et 8040 (les Sapins) à Gisors.

Les pavillons des Coteaux ne nécessitent pas d'entretien ménager, il ne s'occupe donc que de l'administratif sur ce secteur.

Il est logé et son taux de récupérabilité est de 75 %.

Le dernier secteur de Gisors, le Mont de l'Aigle (8002) est pourvu depuis le début de l'année 2021. Le contrat de travail de Mme Karine PEZEUX a été signé le 23/12/2020.

Elle est logée et son taux de récupérabilité est de 75 %.

Une équipe mobilisée pour traverser la crise sanitaire et les modifications de l'organisation du travail.

1 *Préambule*

Filiale de la SA d'Hlm Toit et Joie, depuis 2014, qui compte plus de 15 000 logements situés à Paris et en Ile de France, membre du groupe Poste Habitat et également adhérente de la société anonyme de coordination Habitat Réuni, Poste Habitat Normandie intervient en région Normandie en tant qu'opérateur de logement social depuis 1930 pour répondre aux attentes des salariés de La Poste, des ménages désignés par les collectivités territoriales, l'Etat et les réservataires.

Le groupe Poste Habitat est au service des collectivités locales, de l'Etat et de la Poste. Il propose une gamme de produits complète (*logements familiaux locatifs ou en accession, résidences étudiants, résidence à caractère très social et toute autre opération d'habitat spécifique*). Quatre sociétés composent le groupe à savoir Toit et Joie, Poste Habitat Provence, Poste Habitat Rhône-Alpes et Poste Habitat Normandie.

2 *Le conseil d'administration*

Au 31 décembre 2020, Poste Habitat Normandie est administrée par un conseil d'administration composé de 12 membres, désignés ci-après :

- Monsieur Frédéric DUCHÉ, personne physique
- Monsieur MAUBLANC Jean-Luc, représentant de la Seine Normandie Agglomération personne morale
- Madame Mauricette CHÉRON, personne physique – administrateur locataire
- Monsieur Marcel FELIX, personne physique – administrateur locataire
- Madame Danièle SAINTIER, personne physique – administrateur locataire
- Monsieur BOUILLON Stéphane, représentant de Toit et Joie Poste Habitat personne morale
- Madame Martine VANTREESE, représentante de la ville des Andelys personne morale
- Monsieur CAZENAVE Pierre, représentant de Toit et Joie Poste Habitat personne morale
- Madame Jessie ABLIN, représentante de la ville de Gasny personne morale
- Madame Paulette JOLY, représentante de la ville des Andelys personne morale
- Madame Diane LESEIGNEUR, personne physique
- Monsieur Alexandre RASSAERT, personne physique

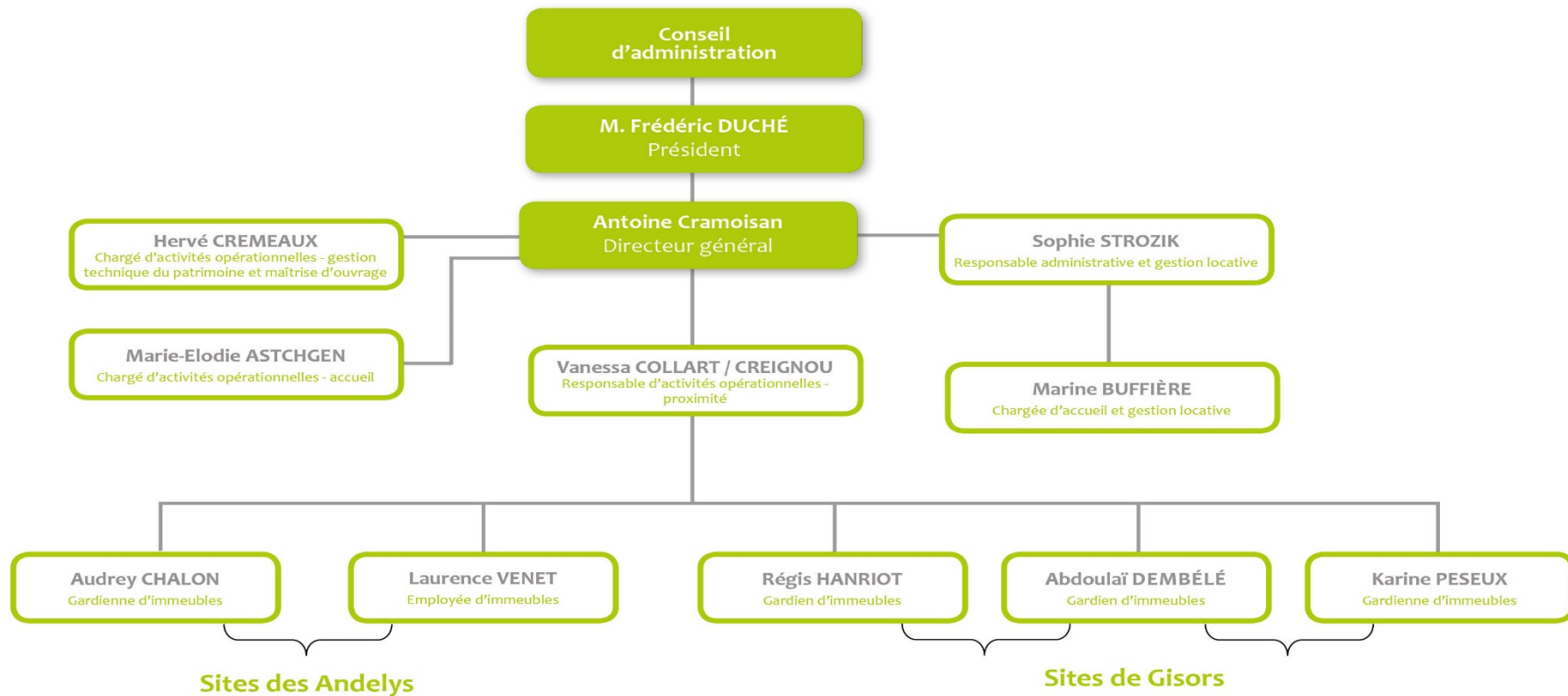
Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2020 et l'assemblée générale a eu lieu le 26 juin 2020. Les locataires sont également conviés à participer aux débats de l'assemblée générale avec

3 Une équipe mobilisée et en constante adaptation

L'organigramme de l'année 2020 reflète les grandes missions de l'équipe de Poste Habitat Normandie.



L'ORGANISATION



Au 31 décembre 2020, Poste Habitat Normandie compte :

- 5 collaborateurs en contrat à durée indéterminée sur les fonctions suivantes : 1 chargée de gestion locative et d'accueil ; 1 chargée d'accueil et de GED/LAD, 1 responsable d'exploitation, 1 responsable proximité et une responsable administrative et gestion locative
- 5 collaborateurs en contrat à durée indéterminée sur les métiers de proximité terrain (4 *gardiens* et 1 *employée d'immeubles*)
- 1 directeur général

L'organisation s'inscrit toujours :

- Dans un processus d'internalisation de toutes les fonctions opérationnelles de la société.
- Dans un cadre de montée en compétence des membres de l'équipe dans leur domaine mais aussi sur des sujets transverses.

La taille de la structure et le développement de celle-ci, conduisent les membres de l'équipe à exercer de nouvelles missions. Le transfert de compétences entre les salariés (coopérative et groupe) ainsi qu'un programme de formations solide vient les soutenir dans ce contexte. Les formations se poursuivront en 2021, dans la mesure des possibilités compte tenu de la crise sanitaire actuelle.

La convention de gestion signée entre Toit et Joie et Poste Habitat Rhône Alpes est maintenue, optimisée sur les fonctions supports (informatique, direction générale, comptabilité, communication...).

Les liens restent étroits entre les filiales Poste Habitat Provence, Poste Habitat Rhône-Alpes, et Poste Habitat Normandie ainsi qu'avec la maison mère, Toit et Joie. Chaque année des rencontres sont organisées dans le cadre de formations, séminaires, malheureusement la crise sanitaire de 2020 a mis à mal ses rencontres.

4 ***La masse salariale***

La masse salariale 2020 s'est élevée à 471 K€ euros, en augmentation de 15 K€, soit une progression de 3 % par rapport à 2019. Cette hausse s'explique principalement par le recrutement de personnel de proximité.



POSTE HABITAT
NORMANDIE

Place de la Gare – 27140 GISORS
Tél. : 02 32 55 22 90
contact@postehabitatnormandie.fr